



DÉCLARATION DE L'UNSA-ÉDUCATION 22
AU CSA Spécial Départemental
du 2 février 2022

Monsieur le Directeur Académique, mesdames et messieurs les membres du CSA SD 22,

En ce 2 février 2023, en tant que représentants élus de l'**UNSA Éducation**, nous commencerons notre déclaration, lors de ce premier CSA spécial départemental, par remercier tous les personnels de l'Éducation de l'Académie de Rennes et du département qui nous ont fait confiance et ont voté pour nous lors des élections professionnelles de décembre 2022. Merci pour leur confiance qui a permis à notre fédération de l'UNSA Éducation de devenir la seconde fédération représentative dans notre Académie et département. Un grand merci à eux, d'autant que les conditions de vote ont été difficiles, a fortiori dans notre Académie. Nous défendrons tous les personnels de l'Éducation parce qu'ils le méritent ainsi que notre service public d'Éducation qui va en avoir plus que besoin...

Ce premier comité social est une instance de concertation issue de la fusion des comités techniques et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, suite à la loi de transformation de la Fonction publique que l'UNSA Éducation dénonce et continuera de dénoncer. Nous espérons que nous pourrons y faire notre travail de représentants du personnel élus au nom de l'**UNSA Éducation**, dans un cadre de véritable dialogue social.

Dans les Côtes d'Armor, comme partout dans le pays, les Français ont exprimé une nouvelle fois leur refus de la réforme des retraites présentée par le gouvernement. Le projet est de reculer l'âge de départ à 64 ans et d'augmenter à 43 ans le nombre d'années de cotisations pour une retraite entière. Nous tenons à le répéter : cette réforme est injustifiée et surtout elle ne repose que sur les travailleurs.

Travailler deux ans de plus n'est pas la solution, et les organisations syndicales, responsables, ont fait des propositions qui n'ont absolument pas été étudiées. Comment peut-on réellement croire qu'il sera possible d'enseigner jusqu'à 64 ans et au-delà ? Comment même l'envisager alors qu'il suffit d'aller sur le terrain, ou de lire chaque jour les fiches SST de nos collègues pour comprendre que 62 c'est déjà une limite non atteignable pour bon nombre de nos collègues ? C'est valable pour nombre de professions puisque 56 % des travailleurs ne travaillent pas après 60 ans...

Cette réforme est punitive pour de nombreux Français, et foncièrement inégalitaire notamment pour les femmes qui sont en grand nombre dans nos écoles et établissements...

Dans la mobilisation des personnels de l'Éducation Nationale, il faut voir également l'expression de la colère accumulée depuis des mois, pour ne pas dire depuis des années.

Tout d'abord, une colère face à des promesses qui ne sont pas tenues. Au premier rang desquelles celle de la revalorisation. Le dossier n'a cessé d'être repoussé, alors même que l'inflation se poursuit et que nos métiers sont de moins en moins attractifs. Alors même que les comparaisons, internationales pour les enseignants ou interministérielles pour les personnels autres qu'enseignants, attestent du caractère urgent de la situation. Les échanges s'ouvrent enfin, du moins pour une partie des agents. Mais les propos ministériels des derniers mois et les éléments budgétaires mis sur la table ne donnent aucune raison d'être optimistes. Le « travailler plus pour gagner plus » est toujours à l'ordre du jour, ce que les personnels refusent en bloc.

Il faut y voir également une colère contre des pratiques ministérielles qui, au-delà de la communication approximative et erratique qui ne surprend plus personne, renouent avec les méthodes méprisantes du précédent ministre. Ainsi en est-il, pour prendre le dernier exemple en date, des annonces relatives à la technologie en sixième, faites par voie de presse, alors que les réflexions sur les DGH sont déjà engagées et qu'aucun texte réglementaire n'est paru. Cela est générateur d'incertitudes, de désorganisation et de tensions.

Colère enfin, parce que la politique éducative qui se dessine est celle d'une dérive bureaucratique de l'École : empilement d'injonctions, de dispositifs multiples, de listes sans fin de priorités, le tout piloté par des indicateurs dont la pertinence n'est jamais questionnée. Ne nous y trompons pas, tout cela traduit la méconnaissance profonde de la réalité de nos métiers, tout cela accroît le sentiment de perte de sens exprimé par les collègues et nourrit une rupture profonde avec l'État employeur.

C'est dans ce contexte très particulier que nous sommes appelés à examiner les mesures que vous envisagez pour la rentrée prochaine dans nos écoles. En CSA Académique, l'**UNSA Éducation** avait indiqué que la dotation ministérielle était hors sol (-60 ETP, auxquels il faut ajouter 40 postes de stagiaires temps plein). Et que dire à la réception des mesures envisagées pour notre département (47 suppressions de classes envisagées (la pire attaque contre nos écoles publiques depuis 2008, 40 fermetures à l'époque de Sarkozy et c'était alors des CTPD.) ? Pour en revenir à la future rentrée 2023, on a l'impression que ces mesures sont prises par des personnes qui sont totalement déconnectées de la réalité de nos écoles.

Oui on sait, vous allez nous dire que c'est le simple effet de l'évolution démographique, que malgré tout le P/E s'améliore... Déjà, puisque notre ministère est friand de statistiques en tout genre qu'il consulte les siennes : notre pays a la plus forte moyenne d'élèves par classe de l'Union européenne...

Revenons à ce si précieux P/E, qui sur le papier compare des données scolaires de départements de notre académie qui n'ont rien à voir l'un étant urbain, le nôtre étant rural (il y a vraisemblablement autant d'élèves dans l'agglomération rennaise que dans notre département entier). Depuis une dizaine d'années,

on ne cesse de piocher dans les autres départements bretons pour abonder le voisin brétilien qui n'a jamais eu la dotation suffisante pour faire face à sa forte problématique de sous dotation.

Le P/E ne prend pas non plus en compte que notre département concentre de graves difficultés sociales dans certains secteurs géographiques.

Dans le meilleur des cas, nos gouvernants n'ont absolument pas conscience de ce qui se passe dans nos classes. Mais on peut aussi imaginer que ces mesures sont prises avec mépris et sans écouter les multiples alertes portées par les représentants du personnel ces derniers mois.

Comment peut-on retirer autant de classes alors que, dans chacun des départements bretons, le nombre de situations alarmantes avec des enfants qui ont de très forts troubles du comportement et sont, au quotidien, ingérables, sont en très forte augmentation. Eh oui cette donnée et quelle donnée n'apparaît pas dans le P/E et pourtant ! Pour rappel sur les 265 fiches SST saisies depuis la rentrée dans notre département, 155 concernent des faits de violence verbale, physique, coups, crachats, insultes, menaces, enfants ingérables, élève dangereux pour eux ou leurs camarades, élèves qu'il faut maintenir, crises de violence, situations où l'on ne peut plus faire classe. Cela concerne tout de même 48 écoles différentes, avec des alertes répétées sur la durée, mais dans la réalité il y en a plus car certains collègues ne font pas forcément de fiches.

Alors oui, pour l'**UNSA Éducation**, rien que pour tenir compte de cette réalité très difficile pour laquelle nous ne cessons de vous alerter, il n'y aurait dû n'y avoir aucune fermeture de classe.

Du coup, cela nous amène à une question : est-ce que la Direction académique ou le rectorat a transmis cette très importante problématique au ministère, c'est pourtant quantifiable par le biais de ces fiches ? Si c'est le cas, c'est honteux qu'une telle dotation ait été envisagée par nos dirigeants. Il y a un réel problème et ce n'est certainement pas en supprimant massivement des postes que l'on va améliorer les conditions de travail de nos collègues et la prise en charge de ces élèves.

A l'**UNSA Éducation**, nous trouvons donc ces retraits de postes indécents rien que pour ce constat. Sans oublier la situation évidente du manque de places dans des établissements spécialisés où notre région se distingue en battant tous les records. Il est utile de rappeler que les élèves qui ont de forts troubles du comportement, quels qu'ils soient, sont principalement scolarisés dans les écoles publiques... Cela concerne d'ailleurs certaines écoles pour lesquelles une fermeture est envisagée. Un comble puisqu'ils ont parfois perdu des élèves qui ont rejoint le privé pour cette raison, les parents n'en pouvant plus...

Si l'inclusion (on parle de la vraie, pas celle qui maintient des élèves en structure classique faute de places en structures spécialisées) était une priorité, alors il ne fallait pas fermer autant de classes, il fallait même ne pas en fermer. Pour la faciliter, des effectifs réduits sont quand même conseillés non ?

Quid des élèves de 2 ans non comptés (hormis en éducation prioritaire et politique de la ville) ? C'est sûr qu'avec cette spécificité des Côtes d'Armor, c'est plus facile de fermer des classes...

Et surtout ensuite, cela aura des conséquences pour l'accueil des plus petits qui ne pourront pas être accueillis dans le public et iront donc dans le privé... Il nous sera répondu que cela n'est pas vrai comme on nous répondait que les écoles publiques n'étaient pas moins bien loties que les écoles privées quant aux élèves qu'elles accueillent. Eh bien, nous préparerons un comparatif privé/public sur les IPS pour le CDEN, il sera particulièrement édifiant... Si vous maintenez certaines de vos décisions, vous allez clairement fragiliser certaines écoles alors qu'elles mériteraient d'être aidées !

Quid des critères sociaux, la population de notre département étant particulièrement impactée socialement (statistiques officielles) ?

Quid de la dimension humaine dans ces mesures ? 47 classes fermées, cela fait 47 personnes qui perdent leur poste ! Et dans certains secteurs du département, il sera très difficile d'en retrouver un ...

Quid des difficiles années Covid qui ont eu des effets indéniables sur nos élèves et sur les collègues ? Un sacré remerciement que cette suppression massive de postes !

La priorité du bilinguisme se fait toujours à moyens constants, l'**UNSA Éducation** porte depuis de nombreuses années la demande d'une dotation spécifique.

Pour toutes ces raisons la dotation et sa déclinaison catastrophique pour nos écoles est totalement injuste et incompréhensible pour l'**UNSA Éducation**. Nous serons là pour défendre les écoles concernées par ce projet et celles qui n'y figurent pas pour une ouverture, et continuerons à dénoncer une des pires cartes scolaires qu'ait connu notre département.

La baisse démographique aurait dû jouer un rôle de levier pour améliorer notre système éducatif. Elle sert en réalité d'écran de fumée pour accélérer les économies. Ce n'est donc pas simplement une occasion manquée, mais un choix politique de ne pas investir dans l'École à la hauteur des enjeux qui sont devant nous. La politique poursuivie ne l'en sortira pas, bien au contraire, et comme d'autres services publics, les perspectives sont inquiétantes...

Nous vous remercions de votre attention.